

COMPTE-RENDU

Le jeudi 28 mars 2019 à 20h10, le Conseil municipal, légalement convoqué le 22 mars 2019, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BOUTELOUP

Etaients présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Michel VANDROUX,
Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Serge RUMEAU,
Madame Marie-Claude LALEMANT, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,
Madame Sandrine PERRON-HARDY, Madame Evelyne LEGROUX,
Madame Catherine SANGROUBER, Monsieur Jean-Charles CIZA,
Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, Monsieur Charles-Matti ZENTZ,
Madame Jacqueline ESSEX, Monsieur Franck PHILIPPE,
Monsieur Léon JANUS, Madame Isabelle WENGER-ARTZ,
Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Philippe PAILLET,
Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON.

Avaients donné pouvoir :

Madame Muriel DAUVERGNE à Monsieur Jean-François BOUTOILLE,
Monsieur Ludovic LEA à Monsieur Michel POIROT,
Madame Christelle COLNAGHI à Monsieur Léon JANUS,
Madame Martine BERNELIN DA SILVA à Monsieur Franck PHILIPPE,
Madame Véronique LAVOCAT à Madame Laurence DIJON.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Christian BOUTELOUP est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du lundi 11 février 2019.

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1. RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DE L'UTILISATION DU COMPTE EPARGNE-TEMPS (CET)
2. RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
3. FINANCES – REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N°1 POUR L'ANNEE 2019
4. FINANCES - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE
5. FINANCES – ADOPTION DES TAUX 2019 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES
6. FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION VILLE 2018
7. FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF VILLE 2018
8. FINANCES – AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2018
9. FINANCES – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNEE 2019
10. FINANCES - ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2019
11. FINANCES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2019
12. FINANCES – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE NOTRE DAME
13. FINANCES - INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEURS
14. PETITE ENFANCE – SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES MULTI-ACCUEILS DAME PERRETTE ET PIROUETTE ET LE RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS
15. URBANISME – PROJET DE PROTOCOLE « PREVENTION CARENCE » ENTRE LA VILLE DE TRIEL-SUR-SEINE, LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE
16. ACCESSIBILITÉ – PRÉSENTATION DU BILAN DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES POUR LES ANNÉES 2016 A 2018.
17. QUESTIONS ORALES.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 11 FÉVRIER 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 11 février 2019 est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Décisions n° 2019-017 à 2019-032.

20190328DEL01 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DE L'UTILISATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les modifications des conditions d'utilisation du compte épargne-temps, afin de tenir compte des évolutions réglementaires en vigueur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de règlement du compte épargne-temps.

20190328DEL02 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **MODIFIE** le tableau des emplois pour tenir compte des créations d'emploi suivantes :
 - o 1 emploi sur le grade d'attaché principal,
 - o 3 emplois sur le grade de gardien-brigadier,
- **INSCRIT** les crédits correspondants à l'article 64111 du budget communal.

20190328DEL03 : FINANCES – REJET DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE N°1 POUR L'ANNEE 2019

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 32 voix pour, une abstention (Madame Christelle COLNAGHI)**,

- **REFUSE** le montant de l'attribution de compensation négative provisoire n°1 pour l'année 2019 d'un montant de 1 607 867 €.

20190328DEL04 : FINANCES - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE

RAPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 32 voix pour, une abstention (Madame Christelle COLNAGHI)**,

- **CONSTITUE** une provision pour risque d'un montant de 583 727 €,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 68 du budget communal 2019,
- **PRÉCISE** que cette provision sera reprise dès la réalisation ou l'extinction du risque.

20190328DEL05 : FINANCES – ADOPTION DES TAUX 2019 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES.

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 30 voix pour, 3 abstentions** (*Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA*),

- **ADOpte** les taux d'imposition suivants, pour l'année 2019 :

	2018	2019
Taxe d'habitation	18.24 %	18.24 %
Taxe sur le foncier bâti	20.32 %	20.32 %
Taxe sur le foncier non bâti	109.32 %	109.32 %

20190328DEL06 : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION VILLE 2018

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 28 voix pour, 5 abstentions** (*Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **APPROUVE** le compte de gestion Ville pour l'exercice 2018.

20190328DEL07 : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF VILLE 2018

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 22 voix pour, 5 voix contre** (*Monsieur Franck PHILIPPE, Monsieur Léon JANUS, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON*), **5 abstentions** (*Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **APPROUVE** le compte administratif Ville pour l'exercice 2018, arrêté comme suit :

1. Section de fonctionnement :

- Le montant des dépenses est de : 12 806 156,01 €
- Le montant des recettes est de : 13 432 734,73 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : + 626 578,72 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 748 480,04 €
012	Charges de personnel	7 155 707,19 €
014	Atténuations de produits	944 602,04 €
65	Charges de gestion courante	724 077,29 €
66	Charges financières	160 194,80 €
67	Charges exceptionnelles	48 793,26 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	583 727,00 €
042	Opérations d'ordre	440 574,39 €
	TOTAL	12 806 156.01 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	255 023,37 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 352 789,87 €
73	Impôts et taxes	9 618 360,78 €
74	Dotations et participations	1 804 543,16 €
75	Autres produits de gestion courante	73 797,76 €
76	Produits financiers	17,22 €
77	Produits exceptionnels	328 202,57 €
	TOTAL	13 432 734,73 €

2. Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 1 714 310,22 €
- Le montant des recettes est de : 1 079 727,52 €

Cette section présente donc un résultat déficitaire de : - 634 458.70 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 015 €
16	Emprunts et dettes assimilées	432 114,24 €
20	Immobilisations incorporelles	158 535,92 €
204	Subventions d'équipement versées	381 501,74 €
21	Immobilisations corporelles	739 143,32 €
040	Opérations d'ordre	0 €
	TOTAL	1 714 310,22 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
10222	FCTVA	82 172,00 €
10226	Taxe d'aménagement	34 655,83 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	491 726,30 €
13	Subventions d'investissement	30 599,00 €
040	Opérations d'ordre	440 574,39 €
	TOTAL	1 079 727,52€

20190328DEL08 : FINANCES – AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2018

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 23 voix pour, 5 voix contre** (Monsieur Franck PHILIPPE, Monsieur Léon JANUS, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON), **5 abstentions** (Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON),

- **ADOPTE** l'affectation du résultat ville 2018 comme suit :

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2018 :	+ 626 578,72 €
Résultat antérieur reporté :	+ 3 218 091,29 €
Résultat cumulé au 31/12/2018 :	+ 3 844 670,01 €

Section d'investissement :

Déficit de l'exercice 2018 :	- 634 582,27 €
Résultat antérieur reporté :	- 140 390,51 €
Résultat cumulé au 31/12/2017 :	- 774 972,78 €
Balance des restes à réaliser :	+ 292 304,98 €
Besoin de financement :	- 482 667,80 €

20190328DEL09 : FINANCES – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNEE 2019

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 23 voix pour, 5 voix contre** (*Monsieur Franck PHILIPPE, Monsieur Léon JANUS, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON*), **5 abstentions** (*Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **ADOpte** le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2019, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 16 279 195,79 € en section de fonctionnement et à 9 615 342,60 € en section d'investissement, dans les conditions détaillées ci-après par chapitre :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 950 437,96 €
012	Charges de personnel	7 310 938,00 €
014	Atténuations de produits	1 037 000,00 €
65	Charges de gestion courante	807 402,00 €
66	Charges financières	152 345,00 €
67	Charges exceptionnelles	17 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	583 727,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 935 526,19 €
042	Opérations d'ordre	484 819,64€
	TOTAL	16 279 195,79 €

FONCTIONNEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
013	Atténuation de charges	148 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 269 000,00 €
73	Impôts et taxes	9 807 924,00 €
74	Dotations et participations	1 659 146,00 €
75	Autres produits de gestion courante	33 123,58 €
002	Résultat reporté	3 362 002,21 €
	TOTAL	16 279 195,79 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	232 300,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 528 250,81 €
16	Emprunts et dettes assimilées	445 100,00 €
041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	482 667,80 €
10	Dotations, fonds divers	2 328,97
	Restes à réaliser	1 524 695,02 €
	TOTAL	9 615 342,60 €

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
13	Immobilisations incorporelles	1 200 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00 €
10	Dot. Fonds divers et réserves	294 328,97 €
1068	Excédent de fonctionnement	482 667,80 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 935 526,19 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	484 819,64 €
041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
	Restes à réaliser	1 817 000
	TOTAL	9 615 342,60 €

20190328DEL10 : FINANCES - ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2019

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2019, pour un montant de 300 000 €,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

20190328DEL11 : FINANCES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2019

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ATTRIBUE** les subventions de fonctionnement aux associations locales pour l'exercice 2019, dans les conditions détaillées dans le tableau ci-après :

Type d'association	Nom de l'association	Subvention reçue en 2018	Subvention demandée en 2019	Subvention attribuée en 2019
DIVERS	APCT amicale du personnel communal	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
CITOYEN	FNACA	800,00 €	1 000,00 €	800,00 €
CITOYEN	CDU-RDS	130,00 €	150,00 €	130,00 €
CITOYEN	Prévention routière	120,00 €	150,00 €	120,00 €
CULTURE	AET Amitié Européenne	1 500,00 €	1 800,00 €	1200,00€
CULTURE	APCCT Ass Philatélique et Cartophile du Canton de Triel	200,00 €	200,00 €	200,00 €
CULTURE	AVF	200,00 €	400,00 €	250,00 €
CULTURE	CENTRE ASTRONOMIQUE DES YVELINES Observatoire de Triel	500,00 €	500,00 €	450,00 €
CULTURE	CLIC Triel	750,00 €	800,00 €	750,00 €
CULTURE	Club de langues du canton	200,00 €	800,00 €	400,00 €
CULTURE	Compagnons du tour de main	350,00 €	400,00 €	350,00 €
CULTURE	Ecole des Tréteaux	1 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
CULTURE	Les Peintres de Triel et son Canton	500,00 €	700,00 €	500,00 €
CULTURE	Music en Seine	1 700,00 €	2 170,00 €	1 500,00 €
CULTURE	Musique pour tous	100,00 €	200,00 €	100,00€
CULTURE	Musiques en Val de Seine	200,00 €	200,00 €	200,00 €
CULTURE	Si ça vous chante	600,00 €	800,00 €	800,00 €
CULTURE	Société Octave Mirbeau	100,00 €	200,00 €	200,00 €
CULTURE	Théâtre et Culture (Comédiens de la Tour)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CULTURE	Triel Amitié Loisirs (TAL)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CULTURE	Triel Auto Rétro	250,00 €	500,00 €	200,00 €
CULTURE	Triel environnement	0,00 €	1 000,00 €	300,00 €
CULTURE	Triel mémoire et histoire	1 850,00 €	850,00 €	850,00 €
CULTURE	Union Paroissiale de Triel Sur seine	0,00 €	600,00 €	0,00€
CULTURE	Vivre et l'écrire en Yvelines	300,00 €	400,00 €	300,00 €

CULTURE	Vocalises	0,00 €	300,00 €	100,00 €
SCOLAIRE	AIPE	763,00 €	651,00 €	651,00 €
SCOLAIRE	PEEP	644,00 €	644,00 €	644,00 €
SCOLAIRE	APPEL NOTRE DAME	345,00 €	390,00 €	390,00 €
SCOLAIRE	USEP JEAN DE LA FONTAINE	615,00 €	600,00 €	666,00 €
SCOLAIRE	OCCE Camille Claudel maternelle	996,00 €	936,00 €	936,00 €
SCOLAIRE	OCCE Jean de la Fontaine maternelle	1 044,00 €	1 020,00 €	1 020,00 €
SCOLAIRE	OCCE Jean de la Fontaine élémentaire	2 936,00 €	2 924,00 €	2 924,00 €
SCOLAIRE	OCCE Ecole de l'Hautil	270,00 €	276,00 €	276,00 €
SCOLAIRE	OCCE des Hublins	5 566,00 €	5 602,00 €	1 602,00 €
SCOLAIRE	OCCE René Pion	1 404,00 €	1 320,00 €	1 320,00 €
SCOLAIRE	OCCE Jules Verne	1 236,00 €	1 356,00 €	1 356,00 €
SCOLAIRE	OCCE Camille Claudel élémentaire	876,00 €	828,00 €	828,00 €
SCOLAIRE	OCCE Les Châtelines	2 040,00 €	2 064,00 €	2 064,00 €
JEUNESSE	Association Sportive du Collège des Châtelines	600,00 €	600,00 €	540,00 €
JEUNESSE	Foyer SOCIO- EDUCATIF	0,00 €	0,00 €	242,00€
SPORTS	Avenir de Triel	5 000,00 €	7 000,00 €	5 000,00 €
SPORTS	Triel Badminton Club	900,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
SPORTS	Centre de karaté Français	200,00 €	400,00 €	200,00 €
SPORTS	Club Modelisme Carrières Triel CMCT	0,00 €	3 000, 00€	80,00€
SPORTS	Entente Cycliste Vernouillet-Verneuil-Triel	1 300,00 €	1 300,00 €	1 200,00 €
SPORTS	Triel A.C. Football	6 800,00 €	10 000,00 €	6 700,00 €
SPORTS	Judo Club de Triel	2 400,00 €	4 006,00 €	2 400,00 €
SPORTS	Koregrafik	400,00 €	400,00 €	400,00 €
SPORTS	Pétanq'Club de Triel	250,00 €	1 000,00 €	200,00 €
SPORTS	Poisson d'Avril	700,00 €	1 000,00 €	700,00 €
SPORTS	Rugby Club de Triel les Mureaux	9 000,00 €	9 000,00 €	8 500,00 €

SPORTS	Tennis club de Triel	1 500,00 €	20 000,00 €	1 500,00 €
SPORTS	Ski Nautique Club de Triel	0,00 €	800,00 €	100,00 €
SPORTS	TGT	80,00 €	600,00 €	80,00 €
SPORTS	TGV	400,00 €	1 000,00 €	400,00 €
SPORTS	Triel Escrime	800,00 €	1 700,00 €	800,00 €
SPORTS	Triel Handball Club	3 000,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €
SPORTS	Triel Rando Nature	50,00 €	100,00 €	50,00 €
SPORTS	Vernouillet Athlétisme	150,00 €	200,00 €	100,00 €
SPORTS	Yacht club de Triel	100,00 €	500,00 €	100,00 €
SPORTS	Yogarmonie	50,00 €	150,00 €	50,00 €
SPORTS	Le Nautile Val de Seine Plongée	300,00 €	500,00 €	300,00 €
SPORTS	Triel Tennis de Table	1 700,00 €	2 500,00 €	1 200,00 €
SPORTS	Villennes Triel Basket	750,00 €	750,00 €	700,00 €
SPORTS	VO2 Rives de la Seine	350,00 €	500,00 €	350,00 €
SPORTS	2 Rives Volley ball	100,00 €	500,00 €	100,00 €
SPORTS	Aéro Club val de Seine	50,00 €	250,00 €	50,00 €
SPORTS	RUN EN SEINE 78	500,00 €	500,00 €	450,00 €

- **INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, (*Monsieur Jean RAFTON ne prend pas part au vote*),

-**ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement à l'association Union Nationale des Combattants pour l'exercice 2019, dans les conditions détaillées ci-après :

Type d'association	Nom de l'association	Subvention reçue en 2018	Subvention demandée en 2019	Subvention attribuée en 2019
CITOYEN	UNC (Union Nationale des Combattants)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

-**INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 23 voix pour, 5 voix contre** (*Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Jean-Charles CIZA, Madame Catherine SANGROUBER, Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, Monsieur Philippe PAILLET*) **5 abstentions** (*Monsieur le Maire, Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY, Monsieur Michel POIROT, Monsieur Charles-Matti ZENTZ*),

-**ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement à l'association 4 Utopia pour l'exercice 2019, dans les conditions détaillées ci-après :

Type d'association	Nom de l'association	Subvention reçue en 2018	Subvention demandée en 2019	Subvention attribuée en 2019
CULTURE	4 Utopia	0,00 €	1060,00 €	100,00 €

-**INSCRIT** les crédits correspondants au chapitre 65 du budget communal.

20190328DEL12 : FINANCES – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE NOTRE DAME

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **FIXE** pour l'année scolaire 2018-2019 le forfait alloué à l'Ecole Privée Notre-Dame de la Clarté au titre du Contrat d'Association à la somme 61 230 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la délibération,
- **PRÉCISE** que cette dépense est prévue au budget principal de la commune 2019.

20190328DEL13 : FINANCES – INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR CHARGES DES FONCTIONS DE RECEVEUR

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DEMANDE** le concours du receveur pour assurer des fonctions de conseil et d'assistance,
- **ACCORDE** l'indemnité de conseil au taux de 75% par an,
- **ATTRIBUE** cette indemnité à Madame Erika GUILLEE, receveur municipal,
- **PRÉCISE** que le calcul sera effectué selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,

20190328DEL14 : PETITE ENFANCE – SIGNATURE DES CONVENTIONS D’OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D’ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES MULTI-ACCUEILS DAME PERRETTE ET PIROUETTE ET LE RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS.

RAPPORTEUR : MADAME HÉLÈNE DEBAISIEUX-DENÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l’unanimité**,

- **APPROUVE** les conventions d’objectifs et de financement pour la prestation de service du relais assistants maternels et la prestation de service unique pour les multi-accueil Pirouette et Dame Perrette entre la Commune de Triel-sur-Seine et la Caisse d’allocations familiales des Yvelines,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces conventions.

20190328DEL15 : APPROBATION DU PROJET DE PROTOCOLE « PREVENTION CARENCE » ENTRE LA VILLE DE TRIEL-SUR-SEINE, LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 23 voix pour, dix abstentions** (*Monsieur Franck PHILIPPE, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **APPROUVE** le protocole « Prévention Carence » associant le Département des Yvelines, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la commune de Triel-sur-Seine,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce protocole avec le Département des Yvelines et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.
-

20190328DEL16 : ACCESSIBILITÉ – PRÉSENTATION DU BILAN DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES POUR LES ANNÉES 2016 A 2018.

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE PUECHAVY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation en séance du rapport de la Commission communale pour l'accessibilité pour les années 2016, 2017 et 2018.

La séance est levée à 23h20.

Fait à Triel-sur-Seine, le 1^{er} avril 2019.

Affiché le : 03 AVR. 2019

Le Maire,

Joël MANCEL

